

## Vegskin met au point un cuir végétal 100% biosourcé

**Pour résoudre les problématiques liées à la souffrance animale et à la pollution engendrée par l'industrie du cuir, la jeune entreprise lilloise**



Encore en développement, le cuir végétal élaboré par Vegskin est 100% naturel et ne contient aucun élément issu de la pétrochimie. Photo : Vegskin

Vegskin travaille à une alternative biosourcée à base de fruits. Une démarche qui attire déjà l'attention des professionnels de la mode.

Imaginé par Loïc Debrabander et Anaëlle Picavet, le cuir végétal de la jeune entreprise lilloise Vegskin a l'ambition de régler trois problèmes à la fois. "Tout est parti de nos valeurs et de l'envie de mettre fin aux souffrances animales en trouvant une alternative au cuir animal. Une conviction qui s'est renforcée quand nous avons mesuré tous les problèmes environnementaux causés par l'industrie du cuir, notamment les tonnes de déchets chimiques. Nous avons également découvert les chiffres du gaspillage alimentaire et nous nous sommes dit qu'il y avait quelque chose à faire de ce côté-là", présente Loïc Debrabander.

### Un premier partenariat industriel

Le couple de Lillois se lance en autodidacte dans des essais pour mettre au point une nouvelle matière, proche du cuir, à partir de fruits. Le tout, 100 % naturel et sans aucun dérivé de pétrochimie, contrairement aux similis cuirs actuellement disponibles sur le marché. "Nous avons conduit plus de 200 essais pour arriver à un résultat satisfaisant. Le procédé que nous avons mis au point permet d'utiliser jusqu'à 95 % des fruits, il limite donc vraiment les déchets. Le produit obtenu est satisfaisant mais il n'a pas encore toutes les propriétés nécessaires pour venir remplacer le cuir, nous avons encore beaucoup de travail devant



nous", reconnaît le créateur.

Pour autant, la proposition de Vegskin intrigue déjà beaucoup des industriels de tous les secteurs. En aval, les professionnels de la mode, de l'horlogerie ou du bagage accueillent avec intérêt les premiers échantillons de la jeune entreprise, créée en janvier 2022. Un groupe régional s'intéresse de près à sa démarche : le spécialiste de la valorisation des déchets Baudalet Environnement, qui a désigné Vegskin comme lauréat de son premier appel à innovation en 2021 et qui a proposé un partenariat à la jeune entreprise. Baudalet cherchait à valoriser de grands volumes de fruits et notamment de bananes, qui arrivent dans ses centres de tri.

Une manne pour Vegskin, qui trouve là une matière première en quantité, et un soutien pour enclencher une première phase d'industrialisation. "Avec Baudalet, nous allons pouvoir mettre en place une ligne de traitement de ces déchets végétaux. De notre point de vue, le procédé retenu pour le projet est moins satisfaisant parce qu'il nécessite plus de déchets que celui que nous avons mis au point dans notre laboratoire, mais il va nous permettre de traiter rapidement de grands volumes, et de gagner beaucoup de temps", expose Loïc Debrabander.

À la recherche de fonds

Sur leurs procédés, "très novateurs", les deux créateurs restent très discrets. Tout juste lâchent-ils que, pour le moment, "aucun industriel ne peut nous aider, il faut créer une ligne de A à Z". Une perspective coûteuse pour un projet encore autofinancé.

Incubé au sein de l'accélérateur Rev3 de Béthune-Bruay, le duo de créateurs a mis au point son plan de financement et s'apprête à partir à la recherche d'investisseurs. Une dizaine de millions d'euros serait nécessaire pour aller au bout des tests en laboratoire et monter une unité de production. Les ambitions sont grandes : dès 2026, Vegskin estime être en mesure de traiter 2 500 tonnes de déchets végétaux, transformés en 200 000 mètres linéaires de matière, pour un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros.

ORCID:48JEqy0MjRN9UJQ9\_CVG9narXWvXK1Agu-wRWhD-vGFPBzvWvaAgGy7K7cAZNjpyl1vBQm3EIFD6xeUQM2Ez